

Zeitschrift: Heimatschutz = Patrimoine
Herausgeber: Schweizer Heimatschutz
Band: 83 (1988)
Heft: 2

Artikel: Davantage de coordination et de formation! : Dans le groupes de travail
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-175353>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Que ce soit à la montagne ou dans les villes, les «combines» immobilières exigent beaucoup de vigilance.

Ob in den Bergen oder in der Stadt: die Verstrickungen im Immobiliengeschäft erheischen Wachsamkeit (Bild Müller).

Dans les groupes de travail

Davantage de coordination et de formation!

lsp. Collaborer plus étroitement, étudier plus à fond les questions pratiques de protection du patrimoine, organiser régulièrement des réunions de spécialistes, intervenir plus énergiquement dans les domaines de la planification et du droit: tels sont quelques-uns des objectifs qui ont été formulés dans des discussions de groupes, lors d'un colloque LSP au château de Hünigen.

Insérées entre les exposés de spécialistes et la brève présentation, par les sections, du travail de formation qu'elles ont pu mener jusqu'à présent, de vives discussions ont eu lieu le vendredi soir et le samedi matin entre tous les participants. Ils étaient répartis en cinq groupes qui ont notamment discuté les questions de la collaboration entre «Heimatschutz» et autorités, de la consultation technique, du travail de formation et de l'action auprès du public. Voici un résumé sommaire des sujets abordés, souvent très complexes.

Travail de formation

Le groupe «travail de formation» présidé par M. J. Kirch-

graber a été d'avis que la LSP devrait concevoir son travail de formation à plus longue échéance et à plusieurs échelons. Ce serait nécessaire, en particulier, pour améliorer son image qui peut être très diverse. Elle devrait viser aussi les groupes les plus divers de la population, et, dans cette perspective, organiser des cours spécifiques, par exemple pour les universités populaires, pour les architectes et planistes, pour les artisans, les conseillers techniques, les conservateurs cantonaux, les autorités, etc. Le groupe est aussi arrivé à la conviction que le travail de formation sur le plan des sections ne suffit pas, mais doit être fait sur le plan national; il a proposé au comité

central de constituer une commission chargée d'élaborer une conception générale en vue de la coordination de ce travail de formation.

Le second groupe «travail de formation», présidé par M. C. Juillerat, a estimé que le point le plus important était d'arriver à un consensus concernant toutes les activités importantes de la LSP. Il a vu de bonnes possibilités en ce sens dans l'organisation régulière de colloques où devraient par exemple être discutés des problèmes de droit, de planification et de construction, et où l'on procéderait à des échanges d'expériences sur ces sujets. Concrètement, ce serait par exemple des questions d'aménagement de banlieues, d'insertion de bâtiments neufs dans des zones classées, ou de comportement des sections face à des projets de démolition. Le groupe a formulé d'autre part l'opinion que la revue SAUVEGARDE devrait avoir une nouvelle orientation; il a proposé de la consacrer à des thèmes spécifiques et de la faire paraître plus souvent. Cet organe devrait aussi être distribué à des hommes politiques, des députés, etc.

Consultation technique

Le premier groupe «consultation technique» et «collaboration avec les autorités», présidé par le chef du Bureau technique LSP M. R. Steiner, a constaté que la LSP est en train de changer mais que le public a fréquemment d'elle une image stéréotypée. Il a formulé le vœu qu'elle renonce à des objectifs trop limités et à des idées trop étroites; que l'on n'hésite pas en général à œuvrer sur le plan politique; et qu'on collabore avec d'autres organisations de protection de l'environnement. Concernant les bureaux techniques, il a été d'avis qu'une unification, vu les fortes différences régionales, n'est pas plus réalisable que souhaitable, mais que la légitimation du droit de recours est un instrument d'une extrême importance. L'insécurité générale qui

Koordinieren und weiterbilden!

Enger zusammenarbeiten, sich vertieft mit praktischen Heimatschutzfragen auseinander setzen, regelmäßig Fachtagungen veranstalten, sich stärker in der Planung und im Rechtswesen einsetzen – das sind einige der Wünsche an die Zukunft, wie sie während der Gruppendiskussionen am SHS-Seminar auf Schloss Hünigen vorgebracht wurden. Eingebettet in die Fachreferate und in Kurzdarstellungen einzelner Sektionen über ihre Aktivitäten waren am Freitagabend und Samstagvormittag intensive, kritische, vielschichtige, ergiebige Gespräche unter allen Tagungsteilnehmern. So wurde etwa verlangt, dass der Schweizer Heimatschutz langfristig auf breiter Front aktiv werde im Bereich der Bildungsarbeit und dass zur Entwicklung eines entsprechenden Konzeptes eine nationale Kommission eingesetzt werde. Postuliert wurden Kurse für Volksschulen, Planer/Architekten, Handwerker, Bauberater, Denkmalpfleger, Behörden usw. Weiter wurde die Durchführung regelmässiger Fachtagungen über Rechts-, Planungs- und Baufragen angeregt, nicht zuletzt als Instrumente des Erfahrungsaustausches, der Meinungsbildung und der gegenseitigen Abstimmung von Standpunkten. Als wünschenswert erachtet wurden

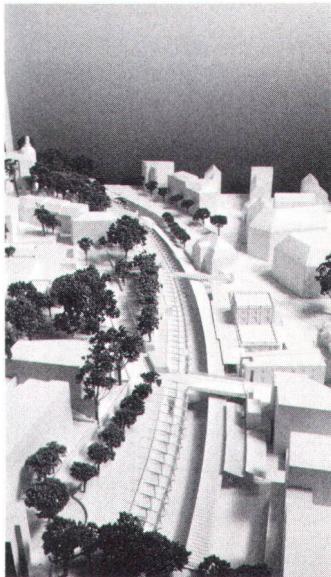
ebenso Weiterbildungskolloquien an der ETH und besondere Veranstaltungen für Bauherren.

In einer andern Gruppe wurde festgehalten, es gelte, von punktuellen Aktivitäten und vom Inseldenken weg zu kommen, umfassender und bedingt auch politischer zu handeln sowie mit andern Umweltschutzorganisationen zusammenzuspannen. In der Bauberatung seien Vereinheitlichungen wegen der grossen regionalen Unterschiede kaum durchführbar. Umgekehrt sollten die Architekturkritik gefördert, die Beschäftigung mit den Möglichkeiten des Beschwerderechts vertieft und persönliche Kontakte zu Behörden unbedingt gepflegt werden. Auseinandersetzungen dürfe man nicht scheuen, doch müssen sich diese nach dem politisch Machbaren richten. Als grosses Problem, dem sich der Heimatschutz widmen sollte, wurde die Verstrickung von Generalunternehmern, Politikern, Banken und Versicherungsgesellschaften betrachtet. Wichtig sei auch, dass versucht werde, Projekte bereits in der Planungsphase im Sinne der Heimatschutzziele zu beeinflussen, womöglich auch personelle Nominierungen vor Behördenwahlen.

In bezug auf die Öffentlichkeitsarbeit wurde an die zentrale Rolle der lokalen Medien, des persönlichen Kontaktes mit Journalisten, der dauernden Präsenz und der Informationsqualität erinnert.

regne en ce qui concerne les moyens de droit a incité le groupe à proposer qu'on organise des cours sur ce sujet. Il a aussi formulé le vœu d'un droit de participation (préventif) renforcé dans les questions de planification; il a proposé des colloques sur la formation continue au Poly, l'organisation des séminaires pour entrepreneurs (maîtres d'œuvre), et a relevé la nécessité d'une critique architecturale. Il a été aussi été d'avis qu'une bonne collaboration avec les autorités est très difficile, du fait que l'accès aux sources de décision n'est pas simple. En revanche, des contacts personnels devraient être noués, et systématiquement entretenus.

Le second groupe «consultation technique» et «collaboration avec les autorités», présidé par M. J. Zweifel, a estimé que cette collaboration doit tenir compte de ce qui est politiquement faisable, et qu'une «radicalisation» comme la préconise B. Loderer (v. page 1–4) vaut d'être saluée mais serait actuellement contre-indiquée en Suisse. La stratégie doit plutôt être adaptée de cas en cas, encore qu'il ne faille pas avoir peur de la contestation. Une bonne influence peut être exercée pour la nomination des juges et des hommes politiques. Il faut d'autre part être attentif au fait que le contrôle des constructions ne fonctionne guère et qu'il y a souvent une grande différence entre un plan et son exécution. D'autre part, le groupe a formulé l'avis que dans les grandes villes, les imbrications entre promoteurs immobiliers, politiciens, banques et compagnies d'assurance posent un énorme problème, et a proposé l'organisation de colloques sur ce sujet. Concernant la consultation technique, les participants ont considéré qu'elle exige un grand travail de base dans les domaines de la planification, des recours, des concours d'architectes et de l'information. Le groupe a enfin jugé extrêmement important que l'influence nécessaire s'exerce déjà au stade de la planification.



La participation aux commissions fédérales et aux jurys de concours est une tâche de formation inséparable de la protection du patrimoine.

Die Mitwirkung in Fachgremien sowie an Wettbewerben gehört zum unabdingbaren Bildungsauftrag des Heimatschutzes (Archivbild SHS).

Les relations avec la presse

L'important, pour s'adresser au public ou à certains groupements, est d'abord de se faire comprendre et ensuite d'inspirer confiance. Nos informations doivent être fidèles à la vérité, et concrètement vérifiables. Une bonne information n'apporte que des faits, en évitant la phraséologie qui cherche à convaincre; ce n'est qu'ainsi qu'on peut véritablement former l'opinion. Enfin, l'information n'est pas un devoir occasionnel, mais une tâche permanente, qui seule établit une véritable communication.

Quant aux gens des médias, ils ne sont pas là pour se laisser dire, par des services de presse ou de relations publiques d'entreprises, d'associations ou d'organes gouvernementaux, ce qu'ils veulent: l'éthique journalistique les porte à la fois à l'ouverture et à la réserve – même à l'égard des organisations à but idéal. Cela ne signifie nullement qu'il n'y ait pas d'intérêts communs entre les médias et leurs informateurs potentiels, bien au contraire: si par exemple la LSP, dans un cas concret de politique de l'environnement, entend prendre position pour faire connaître à un large public son point de vue avant un scrutin important, cela coïncide parfaitement avec le désir des médias. Mais ils se réservent la décision de publier ou non l'information. Ils sont d'ailleurs obligés de faire un choix parmi les centaines d'informations qui leur parviennent chaque jour.

Il faut être conscient des différences entre médias. La télévision s'intéresse essentiellement aux sujets d'importance nationale et qui se prêtent à l'image. La radio, rapide et portée sur l'actualité – d'ordre local également depuis l'avènement des stations privées –, est idéale pour diffuser des informations immédiatement, et pour des sujets dont la présentation orale est au premier plan. La presse tire sa force de